

MAIRIE DE PESSINES

COMPTE-RENDU DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL du Lundi 22 Mars 2021 à 19 h 30

Étaient présents : Mrs DELHOUME- BON – GARDAIS – GOUINEAUD - LESSEUR – MIMOL - ROUX et Mmes AUTANT – DE KERROS - ERABLE – LUCAS - MAZET – MESLAND – REMY

Excusé: M. DUMAND (pouvoir à M. DELHOUME)

M. LESSEUR Thierry a été nommé secrétaire de séance.

1/ Débat d'Orientation Budgétaire (DOB)

M. le Maire rappelle que le DOB n'est pas obligatoire dans les communes de moins de 3 500 habitants mais que ce dernier doit permettre d'instaurer une véritable discussion au sein de l'Assemblée délibérante sur les orientations budgétaires mais aussi sur la situation financière à moyen terme de la collectivité et le bilan de l'exercice précédent.

a) Commune

Section de fonctionnement		Section d'investissement	
Dépenses	392 873,70 €	Dépenses	167 484,94 €
Recettes	468 199,19 €	Recettes	194 825,20 €
Résultat brut 2020	+ 75 325,49 €	Résultat brut 2020	+ 27 340,23 €
Résultat exercice 2019	+ 112 579,52 €	Résultat exercice 2019	- 19 760,63 €
Affectation résultat en investissement (1068)	- 109 209,00 €	Résultat 2020	+ 7 579,60 €
		Restes à réaliser 2020	- 3 860,00 €
Résultat final 2020	+ 78 696,01 €	Résultat final 2020	+ 3 719,60 €

Rappel sur la dette communale :

Pour 2021, la dette en capital est de 40 320,53 €.

Restent en cours : l'emprunt du camion benne (2021), le prêt pour les travaux de la Cure et du Foyer (2022) et l'emprunt pour l'achat du kangoo électrique (2025).

Les engagés

L'agrandissement des ateliers municipaux 8 000,00 €

L'enfouissement des réseaux « Rue St Gilles » 50 000,00 €

Les priorités

L'agrandissement de la salle des archives 12 000,00 €

l'algéco pour le lycée 10 000,00 €

La voirie

Actuellement nous prévoyons la somme de 15 000 € à 20 000 € au budget tous les ans pour de travaux de voirie.

Pour mémoire, l'audit fait par le Syndicat de la Voirie annonce la somme de 480 000 € de travaux à prévoir pour la voirie.

Après discussion en « commission finances », nous aimerions vous proposer un changement sur ce process et prévoir plutôt un remboursement d'emprunt d'un montant annuel de 15 000 € à 20 000 €.

Une réflexion sur un plan de circulation au niveau communal est à faire.

Divers

Cette année suite à la prise de compétence « Eaux pluviales » en zone U par la CDA, l'attribution de compensation sera modifiée et il faudra prévoir la somme de 3 446 € en investissement et ~~36 843 € en fonctionnement.~~ ~~926 € en investissement~~ ~~fonctionnement~~

Cette année, la commune ne touchera plus la taxe d'habitation sur les résidences principales qui sera compensée par le reversement de la part touchée par le département sur les bases de 2017. Le montant sera connu lors du vote du budget.

Achats

Une tondeuse 3 000 €

Changement du mode de chauffage de la Mairie 5 000 €

Achat d'un tracteur avec broyeur (avec plusieurs communes) 80 000 €

Prévoir une somme pour le « Café culture » du CDJ 1 000 €

Bien sûr, il faut également prévoir les petits travaux d'entretien et l'achat de petits matériels.

b) Lotissement « La Faurie »

Section de fonctionnement		Section d'investissement	
Dépenses	36 167,88 €	Dépenses	42 965,82 €
Recettes	36 167,88 €	Recettes	47 278,74 €
Résultat brut	0,00 €	Résultat brut	+ 4 312,92 €
Résultat final 2020	0,00 €	Résultat exercice 2019	+ 14,88 €
		Résultat final 2020	+ 4 327,80 €

Un budget qui n'a pas changé entre 2019 et 2020. Par contre en 2021, il faudra prévoir un emprunt de type prêt relais du montant des travaux de viabilisation des terrains ; somme estimée à environ 85 000,00 €.

c) Lotissement « le Champ Fleuri »

Section de fonctionnement		Section d'investissement	
Dépenses	0,00 €	Dépenses	0,00 €
Recettes	0,00 €	Recettes	11 500,00 €
Résultat brut 2020	0,00 €	Résultat brut 2020	+ 11 500,00 €
Résultat final 2020	0,00 €	Résultat final 2020	+ 11 500,00 €

Un budget qui n'a pas réellement changé entre 2019 et 2020. Par contre en 2021, il faut prévoir un emprunt de type prêt relais pour l'achat du terrain, les frais annexes et les travaux de viabilisation ; Somme estimée à environ 300 000,00 €.

d) Budget annexe « Panneaux photovoltaïques »

Section de fonctionnement		Section d'investissement	
Dépenses	656,15 €	Dépenses	5 120,00 €
Recettes	0,00 €	Recettes	12 000,00 €
Résultat brut	- 656,15 €	Résultat brut	+ 6 880,00 €
Résultat final 2020	- 656,15 €	Résultat final 2020	+ 6 880,00 €

Un budget qui change en 2020. Par contre en 2021, il faudra prévoir un emprunt à taux fixe d'environ 70 000,00 € qui sera remboursé par la revente de l'électricité à « ERDF ».
La Commission d'appel d'offres s'est réunie le jeudi 18 mars pour l'ouverture des plis.
C'est l'entreprise Alvarez qui a été retenue.

2) Informations diverses

a) Le Conseil des Jeunes s'est réuni le samedi 20 mars 2021 en visioconférence
Création d'une association.

b) Vote du budget de la CDA le 30 mars 2021.

La séance est levée à 21 h 10.

Vu par Nous, Maire de la Commune de PESSINES pour être affiché à la porte de la Mairie conformément aux prescriptions de l'article 56 de la loi du 5 août 1884.

En Mairie, le 25/03/2021



Le Maire,